



LETTRE D'INFORMATION

A LA UNE

Modification des Calendriers Prévisionnels des CAP - CCP - CST 2024

Quelques modifications ont été apportées aux dates des calendriers prévisionnels 2024 des séances de CAP-CCP et du CST du Centre de gestion. Merci d'y être attentif et d'en prendre note.

[En savoir plus](#)

Jeux Olympiques - Augmentation à titre dérogatoire du plafond des jours épargnés sur le compte épargne-temps (CET)



Un décret et un arrêté du 9 janvier 2024 modifient les règles de plafond des jours CET, selon les modalités suivantes :

- le plafond global de jours pouvant être maintenus sur un CET est fixé à 60 jours.
- par dérogation, le plafond des jours pouvant être maintenus au terme de l'année 2024, est fixé à 70 jours.
- pour les agents qui disposaient déjà de plus de 60 jours sur leur CET (du fait des dérogations liées à la COVID-19), le plafond est égal au nombre de jours épargné + 10 jours.

[En savoir plus](#)

AGENDA

- [Formation Premiers Secours en Santé Mentale, les 12 et 13 février à Orléans et les 21 et 22 mars à Beaugency.](#)
- [Réunion d'information sur le recrutement du mardi 13 février](#)
- [Conseil médical formation restreinte \(ex comité médical\) du 13 février](#)
- [Conseil médical formation plénière \(ex commission de réforme\) du 14 février](#)
- [Réunion de CAP/CCP et CST du jeudi 15 février](#)
- [Calendrier des Conseils médicaux](#)
- [Calendrier des séances de CAP-CCP](#)
- [Calendrier des séances de CST](#)

RENCONTRES

Un agent avec des restrictions médicales ? En situation de handicap ? Des solutions existent !

Élus, DGS, DRH, secrétaires de mairie, conseillers et assistants de prévention, venez vous informer !

Afin de répondre au mieux à vos questions, quatre réunions d'information vous sont proposées :

- Mardi 19 mars à Amilly, de 9h30 à 12h00
- Jeudi 21 mars à Pithiviers, de 9h30 à 12h00
- Jeudi 21 mars à Meung-sur-Loire, de 14h30 à 17h00
- Vendredi 22 mars à St Martin d'Abbat, de 9h30 à 12h00

[En savoir plus](#)

CDG45 RÉUNIONS D'INFORMATION **LES 19, 21 ET 22 MARS 2024**

UN AGENT AVEC DES RESTRICTIONS MÉDICALES ? EN SITUATION DE HANDICAP ? DES SOLUTIONS EXISTENT !

ÉLUS, DGS, DRH, SECRÉTAIRES DE MAIRIE, CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION, VENÉZ VOUS INFORMER !

LE SAVIEZ-VOUS ?

40 000 € : c'est la somme dont vous pouvez bénéficier pour financer des aides individuelles, matérielles, techniques, humaines ou encore de la formation.

80% de la rémunération brut d'un apprenti en situation de handicap pris en charge par le FIPHFP.

Bilan de compétences et bilan professionnel : **Jusqu'à 2000 € de prise en charge** pour un travailleur handicapé.

Votre agent n'a pas de RQTH mais il est apte avec des restrictions : vous pouvez bénéficier d'aides financières pour aménager son poste de travail.

LE CDG45 VOUS ACCOMPAGNE

- Conseil en évolution professionnelle
- Médecine préventive
- Aide au recrutement

SIMULATION D'UNE DEMANDE D'AIDE SUR PEP'S



INSCRIVEZ-VOUS



Mardi 19 mars à Amilly, de 9h30 à 12h00
Salle Fernande Pinkus - 10 place de la Paix - 45200 Amilly

Jeudi 21 mars à Pithiviers, de 9h30 à 12h00
Salle des Fêtes - Place Chantoiseau - 45300 Pithiviers

Jeudi 21 mars à Meung-sur-Loire, de 14h30 à 17h00
Salle Alain Corneau - Rue du Pont - 45300 Meung-sur-Loire

Vendredi 22 mars à St Martin d'Abbat, de 9h30 à 12h00
Salle Polyvalente - 62 rue des Maux Petits - 45110 Saint Martin d'Abbat

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 avenue des droits de l'homme, BP 91249 - 45002 Orléans Cedex 1

Un vif succès pour les rencontres sur le recrutement !

Vous avez été nombreux à participer aux 4 réunions d'informations sur cette thématique qui ont débuté mi-janvier. Le pôle expertise juridique et statutaire a pu vous présenter le processus de recrutement, les règles de mise en stage et de titularisation d'un fonctionnaire et les différents contrats auxquels vous pouvez recourir pour couvrir vos besoins en ressources humaines.

Vous retrouverez le document de présentation mi-février sur notre site internet après la dernière rencontre organisée le mardi 13 février à Saint-Martin-d'Abbat.

Il est encore temps de vous inscrire par courriel à instances.consultatives@cdg45.fr.



CONCOURS

RAPPEL

Organisation des oraux du concours de rédacteur et de l'épreuve écrite d'adjoint technique principale de 2ème classe par le CDG45

Les épreuves orales d'admission du concours de rédacteur territorial se sont déroulées du 15 au 18 janvier au CDG45.

5 jurys étaient présents pendant ces 4 jours pour recevoir les 278 candidats. Les résultats ont été publiés le mardi 23 janvier 2024.

L'épreuve écrite du concours d'adjoint technique principal de 2ème classe pour la spécialité BTP-VRD s'est déroulée en parallèle le jeudi 18 janvier.

Nouvelle épreuve écrite au concours d'ATSEM Principal de 2ème classe



CARRIÈRE

Assouplissement des règles de promotion interne



Le décret n° 2023-172 du 26 décembre 2023 assouplit les règles de calcul permettant de déterminer le nombre de postes disponibles au titre de la promotion interne.

[En savoir plus](#)

RAPPEL

Majoration supplémentaire d'indices au 1er janvier 2024

Au 1er janvier 2024, 5 points d'indice majoré supplémentaires seront attribués à l'ensemble des agents publics à travers la modification globale du barème de correspondance entre l'indice brut et l'indice majoré.

RETRAITE

Fin de la rétroactivité de la date de radiation des cadres pour les dossiers de retraite CNRACL au titre de l'invalidité



A compter du 1er février 2024, la **date de radiation des cadres retenue par le service gestionnaire de la CNRACL sera fixée au plus tôt le 1er jour du mois suivant la date de l'avis favorable.**

[En savoir plus](#)

CNRACL - Nouveautés sur la plateforme PEP'S



- [Saisie d'une demande de retraite progressive dans PEP'S](#)
- [Modernisation de l'offre de services au titre des demandes de départ à la retraite](#)

DONNÉES SOCIALES

Fin de campagne RSU 2022

Toutes les données RH d'une collectivité dans un seul document : c'est le Rapport Social Unique (RSU) !



En 2023, la campagne lancée par le CDG45 auprès de toutes les collectivités et établissements publics a permis d'enregistrer 329 RSU, soit un taux de retour de 98 % !

Au total, 13 992 titulaires, 3 589 contractuels permanents et 2 088 contractuels non permanents ont été déclaré par les employeurs territoriaux du Loiret sur la plateforme en ligne des données sociales mis à disposition par les centres de gestion.

FORMATION

Financement des frais de formation des apprentis par le CNFPT



Le CNFPT a lancé le 21 janvier sa campagne de recensement des intentions de recrutement.

Les collectivités territoriales et établissements publics doivent recenser leur besoin en matière d'apprentissage et renseigner la plateforme mise en place par le CNFPT avant le 22 mars 2024. Passé ce délais, les collectivités ne pourront pas bénéficier d'une prise en charge financière.

[En savoir plus](#)

RAPPEL

Parcours de formation métier de Maitre-Nageur Sauveteur par la Région Centre Val de Loire

4ème parcours de formation d'agent administratif en collectivité.

Les 15 stagiaires ont entamé leur première période de stage afin de mettre en pratique la théorie enseignée par les différents intervenants.

Le CDG45 remercie les collectivités qui accueillent des stagiaires tout au long de leur formation : Aschères le marché, Semoy, Fleury les Aubrais, Neuville aux bois, Corquilleroy, Orléans, Fay aux Loges, Saint Denis de l'Hôtel, communauté de communes Giennoises, Olivet, Bou, Saint Jean de Braye, la Chapelle St Mesmin, Châteauneuf sur Loire.

DOCUMENTS PRATIQUES

Guide de la laïcité dans la fonction publique

La direction générale de l'administration et de la fonction publique (**DGAFP**) du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (**DLPAJ**) du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer ont conçu un **Guide de la laïcité dans la fonction publique**, à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905.

Cet outil ayant pour but de mieux accompagner les encadrants, les services des ressources humaines et plus généralement tous les agents publics désireux d'aller plus loin dans la connaissance de la laïcité.

En complément, une **plaquette intitulée « Comprendre la laïcité dans la fonction publique »** propose une présentation synthétique de ces mêmes sujets.



- [Guide de la laïcité dans la fonction publique](#)
- [Plaquette « Comprendre la laïcité dans la fonction publique »](#)

RAPPELS

[Cotisations et tarifs 2024](#)

[Le dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes](#)

[Code général de la fonction publique : les règles à connaître pour la FPT](#)



Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre newsletter
Votre adresse électronique est précieuse | Nous nous engageons à la garder pour nous

[Notre politique de confidentialité](#)

[Gestion de l'abonnement](#) | [Désinscription](#)

Retrouvez également nos dernières publications !

[Publications](#)



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1

Tél. : 02.38.75.85.45 - www.cdg45.fr